



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES –
Direction Régionale des Finances
Publiques de la Région Provence-
Alpes-Côte d'Azur et du
Département des Bouches-du-Rhône
16, rue Borde
13 357 Marseille CEDEX 20
Téléphone : 04.91.17.91.17.
Drfip13@dgfip.finances.gouv.fr

COMMUNAUTÉ URBAINE
MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
N° d'enregistrement : 2011-07-53241
DPLDIVCOU/
Courrier
arrivé le 12 JUL. 2011
Original à :
Copie à : DUF

N° 7307

Pôle Gestion Publique
Service France Domaine
Site de Sainte-Anne
38, bd Baptiste Bonnet
13 285 Marseille Cedex 20

CONTROLE DES OPERATIONS IMMOBILIERES

AVIS DU DOMAINE

(Valeur vénale)

(Loi n° 95-127 du 8 février 1995)

1995) COMMUNAUTÉ URBAINE
MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
N° d'enregistrement :
DPLDIVCOU/
Courrier
arrivé le 12 JUL. 2011
Original à :
Copie à :

N° 2011-054V1067

Évaluateur : Catherine THIERS

Téléphone : 04 91 23 60 57

Télécopie : 04 91 23 60 23

Mél. : tgdomaine013@dgfip.finances.gouv.fr

Réception sur rendez-vous.

1. Service consultant :

Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Développement durable et attractivité du territoire

BP 48 014

13 567 MARSEILLE CEDEX 02

Vos références : DUFSEVAF-JV-23340DS1/2011-03-22404

Affaire suivie par : Mme Laure GUICHARD

2. Date de la consultation :

Le : 22 mars 2011

Reçue le : 29 mars 2011

Complétée le : Néant

3. Opération soumise au contrôle (objet et but) : Demande d'évaluation foncière en vue de la cession d'un terrain à bâtir sis à Marignane

4. Propriétaire présumé : Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

5. Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :

Sections et parcelles : Détachement des parcelles cadastrées suivantes : BS n°17, 18, 24, 25, 26, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 56, 57, 58, 59 et Z n°21 et 22.

Superficie du terrain : 35 000 m²

Superficie bâtie : Néant

DUF Arrivée le :
13 JUL. 2011
GT/LG

Commune : Marignane

Nature – Situation :

5 a. Urbanisme - Situation au plan d'aménagement - Zone de plan - C.O.S. Servitudes - Etat du sous-sol -
Eléments particuliers de plus-value et de moins-value - Voies et réseaux divers :

UE3b

6. **Origine de propriété** : Sans intérêt pour l'évaluation.

7. **Situation locative** : Estimation libre de toute location ou occupation.

8. **DETERMINATION DE LA VALEUR VENALE ACTUELLE** :

Le prix de vente envisagé, fixé à :

1 925 000 € HT (UN MILLION NEUF CENT VINGT CINQ MILLE EUROS HORS TAXES)

n'appelle aucune observation d'un point de vue domanial.

9. Observations particulières :

La présente estimation ne prend pas en compte les frais liés à la recherche d'amiante, de risques liés au saturnisme et d'insectes xylophages ni, éventuellement, le coût des traitements nécessaires (dans les parties bâties).

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale de la Comptabilité Publique. En outre, il vous appartient d'en informer le(s) propriétaire(s) concerné(s).

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans un délai d'un an.

A Marseille, le - 7 JUIL. 2011

Pour l'Administrateur Général des Finances
Publiques,
Directrice Régionale des Finances Publiques
de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et
du Département des Bouches-du-Rhône,
et par délégation,


Ghislaine GUILHOT
Receveur Percepteur